



Thunder Bay District  
Health Unit

Programme de prévention des maladies par la vaccination

## Formulaire d'immunisation pour l'entrée à l'école

### RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE (en caractères d'imprimerie)

Nom de famille			Prénom	N° de carte Santé	Sexe
Date de naissance			École		Année d'études
Année	Mois	Jour			
Est-ce que votre enfant a déjà eu un autre nom de famille? Si oui, veuillez l'indiquer.					
Nom du parent ou tuteur				Téléphone (maison)	Téléphone (travail ou cellulaire)
Nom du fournisseur de soins de santé					

La *Loi sur l'immunisation des élèves* de l'Ontario exige que les enfants et les adolescents qui fréquentent une école élémentaire ou secondaire soient vaccinés contre des maladies désignées, à moins d'avoir une exemption valide. Toutes les exigences d'immunisation pour la fréquentation scolaire sont conformes aux calendriers de vaccination financée par le secteur public.

La plupart des fournisseurs des soins de santé ne transmettent pas les renseignements sur la vaccination aux bureaux de santé publique.

1. Veuillez transmettre les renseignements de la fiche d'immunisation soit en ligne, par télécopieur ou par la poste :

En ligne : [TBDHU.COM/immunizations](http://TBDHU.COM/immunizations), ou

	Thunder Bay	Greenstone	Marathon/ Manitouwadge	Red Rock	Terrace Bay
Télec. :	807 625-4828	807 854-1871	807 229-3356	807 886-1096	807 825-7774
Poste :	999, rue Balmoral Thunder Bay ON P7B 6E7	510, av. Hogarth O. C.P. 1360 Geraldton ON P0T 1M0	C.P. 384 14, prom. Hemlo Pièce B Marathon ON P0T 2E0	46, rue Salls Pièce 2 Red Rock ON P0T 2P0	C.P. 1030 19, prom. Hudson Pièce 100 (Lake Superior High School) Terrace Bay ON P0T 2W0

2. Si vous n'avez pas de fiche d'immunisation, adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé pour en obtenir une copie.

### **NE PAS RETOURNER CE FORMULAIRE À L'ÉCOLE**

LE FAIRE PARVENIR DIRECTEMENT AU BUREAU DE SANTÉ AU MOYEN D'UNE DES OPTIONS PROPOSÉES CI-DESSUS D'ICI LE

**30 AVRIL 2021**

Les renseignements personnels sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, L.R.O. 1990, telle qu'elle a été modifiée, et conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990 et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, 2004. Ces renseignements sont utilisés aux fins de dépistage, d'évaluation, de gestion, de traitement et de production de rapports. Pour toute question concernant la collecte de vos renseignements personnels, communiquez avec le Bureau de santé du district de Thunder Bay : 999, rue Balmoral, Thunder Bay (Ontario) P7B 6E7. Téléphone : 807 625-5900.